



Québec, le 3 juillet 2013

Monsieur Albin Tremblay
Président
Conseil Cris-Québec sur la foresterie
Édifice Le Delta, 11^e étage, local 1180
2875, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2M2

Monsieur le Président,

Je donne suite à votre lettre du 29 avril 2013 relativement aux plans d'aménagement forestier 2013-2014.

Concernant l'aménagement des peuplements feuillus et mixtes, la stratégie appliquée dans ces zones pour la période 2013-2014 permettra, à court terme, le retour de forêts mixtes à ces endroits. Dans les prochains mois, le ministère des Ressources naturelles (MRN), en partenariat avec l'Administration régionale crie (ARC), élaborera la nouvelle Stratégie d'aménagement des peuplements mélangés décrite à l'annexe C-3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec (La paix des braves).

Concernant le caribou forestier, il est important de mentionner que les planifications forestières intérimaires 2013-2014 ont été élaborées en fonction des zones d'utilisation intensives du caribou forestier où l'information télémétrique le permettait (hardes Assinica et Témiscamie). De plus, tel qu'il est prévu dans le plan d'action du Woodland Caribou Recovery Task Force, le MRN conçoit présentement une approche de précaution qui guidera l'élaboration de plans d'aménagement favorisant le rétablissement du caribou forestier.

... 2

Enfin, le travail d'échange d'informations et d'objectifs entre le Québec et les Cris devra s'accroître afin d'assurer l'accessibilité des cartes d'aide à la planification. D'ailleurs, cet enjeu est présentement en discussion dans le cadre de l'harmonisation des régimes forestiers sur le territoire de La paix des braves.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Martine Ouellet, ing., M.B.A.